

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISSENT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continués  
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne et départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres Départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne . . . . . 20 cent.	Un an..... 3 fr. 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

24 novembre — Bagarre sanglante survenue à Lorient, entre des soldats de l'artillerie de marine et des soldats de la ligne, à la suite d'une dispute futile. On compte plusieurs blessés.

— Le gouvernement fait démentir la nouvelle de la démission de M. Peytral, ministre des finances, donnée par différents journaux.

— La séance de la Chambre Italienne est marquée par la démission du ministre.

— Un violent incendie survenu à Aubenas (Ardèche) cause la mort d'un père de famille et de ses trois enfants.

25 novembre — Démission du ministre au cours de la séance de la Chambre, à la suite d'un incident pendant lequel l'interpellation en discussion avait été retirée par M. Millerant, son auteur.

— Mort de Mgr Juteau, évêque de Poitiers.

26 novembre — Un incendie formidable détruit une manufacture de chaussures au Mans.

— Distribution solennelle des récompensés de la société nationale de sauvetage.

— Continuation de la crise ministérielle, sur le refus de MM. Casimir-Pé-

rier et Méline de former un ministère.

27 novembre — Découverte à Berlin de deux petites caisses portant, l'une l'adresse du Comte de Caprivi ; l'autre, celle de l'empereur Guillaume, contenant d'après les renseignements officiels, chacune une machine infernale à base de dynamite ou de mélinite. Ces boîtes, heureusement mal conditionnées n'ont pas produit l'explosion terrible qui devait en résulter lors de leur ouverture. Elles avaient été expédiées d'Orléans.

28 novembre — Cinq malfaiteurs dangereux incarcérés dans la prison de Troyes, en attendant leur comparution devant la Cour d'assises, tentent de s'évader après avoir surpris et baillonné le gardien de service chargé de la ronde de nuit.

29 novembre — Collision de deux trains à Andresy, par suite d'une erreur d'aiguillage.

— Explosion d'un dépôt de 250 kil. de dynamite à Belleroche (Loire).

— Un inspecteur de la sûreté, l'agent Colson est blessé mortellement d'un coup de couteau, qui lui est porté en pleine poitrine, par un malfaiteur très redoutable qu'il tentait d'arrêter dans le bureau de poste de la rue Etienne Nollet.

30 novembre — La dixième journée

de crise ministérielle est marquée par l'acceptation de M. Casimir-Périer de former un ministère.

— Des dépêches de Berlin annoncent que la tentative dirigée contre le Chancelier de Caprivi et l'Empereur Guillaume n'est qu'une grossière fumisterie inventée par quelque mauvais plaisant. La prétendue machine infernale ne se composant que d'un mécanisme rudimentaire et de poudre très ordinaire préalablement mouillée.

— Vol important de dépêches à Oïssel (Seine-inférieure). Les deux sacs disparus contenaient, paraît-il, pour 300,000 francs de valeurs.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

Samedi dernier la fanfare de Dammartin a célébré avec entrain sa fête patronale de Sainte-Cécile.

La messe en musique, dont les morceaux les plus goûtés étaient dus à la collaboration d'artistes amateurs, a été marquée, aussi, par une très intéressante allocution de M. l'abbé Congy, curé doyen, ayant trait à la vie de la sainte patronne des musiciens.

Dans la journée, les jeunes musiciens ont fait entendre dans les rues de la ville, leurs plus harmonieux accords, et le soir, ils se sont réunis à l'Hôtel du chemin de fer où les attendait un excellent et copieux dîner servi par les soins de M. Denisot.

Au nombre des convives figuraient M. Hémar, Président de la société; M. le docteur Achille Beuve, vice-président; MM. Michel, l'abbé Sarrat, Boulay, Pilhardeau et Lemarié.

Grâce à la générosité de M. Hémar, l'apparition du champagne a permis à l'honorable Président de lever son verre à la santé de la société musicale

et de ses chefs décorés, et aussi, de rappeler aux jeunes les devoirs qu'ils ont à remplir pour marcher sur les traces glorieuses de leurs devanciers.

Un bal des plus animés et qui s'est prolongé jusqu'à une heure assez matinale, a terminé cette fête au cours de laquelle la jeune gaieté française n'a rien perdu de sa vieille réputation.]

— On nous apprend le prochain départ de M. Houdry, conducteur des Ponts et Chaussées, qui quitte notre ville pour rentrer à Meaux dans le service sédentaire.

Le personnel administratif aussi bien que les habitants qui étaient en rapport avec M. Houdry, regretteront ce changement qui les privera d'un fonctionnaire avec lequel les relations étaient empreintes de la plus franche cordialité.

— Le bureau de charité de Dammartin a tenu mardi dernier son assemblée générale des souscripteurs, toujours peu empressés à prendre communication des intéressants renseignements qu'ils pourraient recueillir à cette séance.

Sur la proposition faite à M. le Président, par M. Dangoise, notaire, de transformer cette œuvre en un bureau de bienfaisance, ce dernier a été chargé de développer cette question dans une séance ultérieure afin qu'il pût y être donné suite, au cas où il pourrait résulter de cette transformation quelque avantage pour les pauvres de la ville.

Il a été également décidé qu'en vue d'augmenter les ressources de cette caisse de secours, il sera fait une quête à domicile par M. le Maire, président, assisté des membres du bureau qui voudront bien l'accompagner.

— Le 24 novembre dernier, le conseil municipal de Dammartin, s'est réuni à huit heures du soir, sous la présidence de M. le maire, pour la session ordinaire de novembre.

Étaient présents : M. Hémar, maire; M. Moreau, adjoint; MM. Dupille Léonor, Michel, de Chalambert, docteur Beuve, Corvisier, Chenevat, Berger, Mallet & Lemarié.

A la suite de la lecture du procès-verbal, M. le maire a exprimé le désir qu'il fut envoyé à M. le Conseiller général du canton, l'extrait de la délibération ayant trait à la ligne projetée de Meaux à Dammartin, fin de bien affirmer la nécessité de cette ligne et la réalité des services qu'elle serait appelée à rendre au canton tout entier et à la région qui l'avoisine.

MM. Berger, Corvisier et Lemarié, sont désignés pour former la commission de révision des listes électorales.

Il est donné lecture par M. le maire du budget des chemins vicinaux et du budget de la Fabrique, pour 1894.

Il est ensuite procédé à nomination des commissaires répartiteurs.

M. le Maire propose que, en conformité de la loi, le sieur Obrecht puisse être maintenu dans ses foyers, comme soutien de famille. La proposition est approuvée.

La lecture du rôle des eaux qui forme un total de 12,069 francs donne lieu à quelques observations intéressantes sur la consommation sans cesse croissante de cet élément indispensable aux ménagères, aux jardiniers et à quelques industries dont un certain nombre ont vu augmenter le prix de leur concession.

M. le Maire met sous les yeux de l'assemblée un plan d'alignement de

la rue du Château, qui obtient l'approbation du Conseil, en raison des améliorations qu'il est destiné à apporter à la viabilité de cette voie, devenue très passagère depuis la prolongation du chemin de la gare.

M. le Maire donne avis d'une note de la préfecture, demandant communication du bail consenti par la commission de l'hospice à la ville de Dammartin, pour le bâtiment de l'école des filles.

Sur la proposition de M. le Maire il est décidé que 80 peupliers suisses régénérés, du prix de 1 fr. 25 seront plantés sur le parcours de la rue du Chemin de fer, à partir du poteau de l'octroi.

Consulté sur l'opportunité qu'il y aurait de donner suite à une demande de M. Berger, lieutenant de la subdivision de pompiers, en vue d'établir quatre nouvelles bouches d'incendie et de faire l'acquisition d'un dévidoir muni de 125 mètres de tuyaux, dont la dépense totale atteindrait 970 francs; le conseil croit utile de voter le principe de cette dépense qui sera confirmée lors de la formation du budget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix heures.

### ROUVRES

La commune de Rouvres s'occupe activement de faire les démarches nécessaires pour obtenir de l'administration du Chemin de fer du Nord, la halte qu'on lui fait espérer depuis longtemps. Espérons que ses efforts ne tarderont pas à être couronnés de succès.

— L'église de Rouvres est décidément dans un état de vétusté inquiétant. Des accidents étant à craindre, on a dû procéder à la démolition de la sacristie et d'une partie de l'édifice donnant sur la ferme de M. Melinet.



Société d'Histoire et  
d'Archéologie de Senlis

Notice

CB

SHAS



0 000000 097024

— Nous nous sommes trop pressés pour annoncer la fin de l'éruption du volcan de la *Crouyère*. Le foyer incandescent est, paraît-il, plus ardent que jamais et il semble qu'on ne soit pas prêt de pêcher la carpe ou l'anguille dans l'ancien étang desséché qui, il y a deux ans, à peine, faisait les délices des pêcheurs du pays de Goële.

#### MOUSSY-LE-VIEUX

A Moussy-le-Vieux, aussi bien qu'à Villeneuve, on n'est pas entièrement satisfait du service de la Poste, qui refuse d'établir une double distribution à moins d'une subvention communale.

La commune de Moussy-le-Vieux désirerait au moins, faute de mieux, que le facteur partant de Dammartin pour gagner la ferme de Stains, la commune de Villeneuve et celle de Moussy-le-Vieux, et revenir ensuite par Villeneuve pour la levée de la boîte, se dirigeât d'abord vers Moussy-le-Vieux, pour gagner ensuite Villeneuve et enfin la ferme de Stains, afin de donner aux habitants le temps nécessaire pour rédiger leur correspondance, avant le retour du facteur qui ferait la levée des boîtes de Villeneuve et de Moussy-le-Vieux à son retour de la ferme de Stains sans augmenter, sensiblement le trajet de sa tournée.

Il reste à savoir si l'administration des Postes voudra bien se prêter à cette modification du service actuel.

#### JUILLY

L'association musicale Juliacienne a fêté dimanche dernier la Sainte-Cécile avec tout l'entrain désirable. Messe en musique, concert, banquet, rien n'a manqué au programme et c'est avec une satisfaction légitime que les musiciens ont réuni à leur table quelques personnes notables ayant à leur tête M. le

Maire de Juilly qui a présidé ce banquet confraternel.

#### LE MESNIL-AMELOT.

Noël Désiré-Frédéric, âgé de 24 ans a comparu devant le tribunal correctionnel de Meaux pour répondre à un délit d'outrages.

Le 14 octobre dernier, Noël se trouvait en état d'ivresse, causant du scandale dans la commune du Mesnil-Amélot. Le garde-champêtre Landrieux le pria de se taire, mais Noël répondit au représentant de la loi : « Je respecte votre plaque, mais vous, je vous emmène à la campagne ! »

Cette réponse vaut à Noël 6 jours de prison, plus 5 fr. d'amende.

#### CLAYE.

Pistael Jean âgé de 41 ans, est poursuivi pour infraction à un arrêté d'expulsion, pris contre lui, à la suite de condamnations.

Quoique cet arrêté lui ait été notifié régulièrement le 23 septembre dernier, Pistael s'entête à rester en France et notamment à Claye où il a été arrêté dernièrement.

— Je voulais revoir *mon femme* qui est restée à Claye, s'écrie-t-il.

Il lui est infligé 4 mois de prison, à l'expiration duquel il sera reconduit de nouveau à la frontière.

Il fera bien d'emmener *son femme*, cette fois.

#### VILLEPARISIS.

Le nommé Bauchet Léon, demeurant à Villeparisis, est poursuivi pour coups.

Le 5 Novembre dernier, rentrant chez lui en état d'ivresse, comme cela lui arrive malheureusement trop souvent, Bauchet, pour un motif des plus futiles, chercha querelle à sa femme et lui cassa le ménage sur le dos, puis finalement

la mit à la porte au milieu de la nuit, avec trois de ses enfants, lui refusant le quatrième qui est en bas-âge et qui avait le plus besoin des soins de sa mère.

Bauchet a la chance de se tirer de cette vilaine affaire avec 50 fr. d'amende et encore n'a-t-il pas osé affronter les foudres de la Justice en se présentant devant elle.

(L'Indépendant.)

#### TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN

Louise Adélaïde Guet, 43 ans, femme Verglas, demeurant à Chevreuille, glanage, 2 fr. d'amende et frais.

Meunier Désiré, 48 ans, manouvrier à Montlognon et Elie Louis, 46 ans, cressonnier à Fontaine-les-Corps-Nuds, bruit et tapage injurieux, chacun 3 fr. d'amende et frais.

Mendon Léonard François, 53 ans, scieur de long à Boissy-Fresnoy, ivresse 2 fr. d'amende et frais.

Dupré Felicien, 58 ans, manouvrier à Versigny, ivresse 1 fr. d'amende et frais.

Lesur Louis, 53 ans, cordier en ville à Nanteuil, ivresse, 3 fr. d'amende et frais.

#### Le Conseil municipal de Meaux et le chemin de fer

Le Conseil municipal de Meaux s'est occupé dans sa séance du 24 novembre dernier, du projet de chemin de fer de Meaux à Dammartin et il a émis le vœu de continuer cette ligne jusqu'à Survilliers.

L'assemblée municipale meloise considérant, avec raison, l'utilité qu'il y aurait à ce que cette ligne put être rattachée à la ligne de Paris à Avricourt afin d'éviter les frais de transbordement que nécessiteraient son éloignement de la gare de Meaux, émet le

vœu que cette ligne soit établie sur le parcours de la vallée de Rutel et qu'elle vienne se rattacher directement à la gare de Meaux.

D'autre part, considérant que la partie Est du canton de Dammartin qui forme, elle aussi, une contrée agricole très importante, aurait besoin d'être desservie par une ligne semblable, demande à ce que « la ligne aboutissant à Dammartin bifurquât à ou « près Saint-Soupplets, pour se diriger « sur le Plessis-Belleville, en passant « par Oissery et Saint-Pathus. »

Bravo ! voilà qui est bien parlé, et nous en sommes arrivés à la conclusion souhaitée, la semaine dernière, par la *Petite Gazette*.

Si les vœux du Conseil municipal de Meaux sont exaucés — et pourquoi ne le seraient-ils pas. — la ligne de Meaux à Dammartin suivra la vallée de Rutel, c'est-à-dire la direction de Chauconin, Neufmontiers, Iverny, etc. mais près de cette dernière commune, un autre embranchement se dirigera vers Saint-Soupplets, Oissery, Saint-Saint-Pathus, le et Plessis-Belleville. C'est le triomphe du projet préconisé par M. Martin, maire d'Ermenonville, mais ce projet n'entravera en rien l'exécution de la ligne de Meaux-Dammartin-Survilliers, qui suivra une direction normale, tant au point de vue de la facilité du parcours qu'à celui des nombreux intérêts à desservir.

#### ÉTAT CIVIL

##### VILLE DE DAMMARTIN

Du 16 novembre. — Décès de Denys-Augustin Puisieux, âgé de 71 ans, propriétaire à Dammartin.

Du 16 novembre. — Naissance de Laurent André Révillon, fils de Laurent Révillon et

de Marie Adeline Dantan, son épouse, manouvriers tous deux à Dammartin.

Du 20 novembre. — Mariage entre : Alphonse Octave Leclerc, âgé de 25 ans, cocher à Saint-Pathus et Emma Berthe Beuve, âgée de 20 ans, sans profession, demeurant à Dammartin.

## Le Château de Dammartin

(Suite)

Pour pénétrer de l'avant-cour dans l'enceinte du château, on avait à traverser un passage assez étroit également pourvu d'une herse et d'un système de défense habilement combiné.

La cour, de forme irrégulière mesurait environ 70 mètres de largeur. A l'entrée, à gauche, s'élevait une tour cylindrique, de neuf à dix mètres, de diamètre, appelée *le donjon*. Elle était surmontée d'une plate-forme d'où l'œil plongeait, dans toutes les directions, sur un vaste panorama, à une distance de dix à douze lieues.

L'habitation seigneuriale située vis-à-vis de l'entrée, au fond de la cour, formait un vaste corps de logis mesurant environ trente mètres de façade, flanqué de deux tours faisant saillie sur l'extérieur de la place. Un portail de style ogival présentant une certaine analogie avec celui de l'église Notre-Dame, (1) ornait l'entrée de cette demeure, dont l'ensemble de la construction ainsi que les détails architectoniques étaient dans le style gothique de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

L'étage inférieur de l'habitation du comte, servant vraisemblablement de cave pour les approvisionnements de boisson, prenait accès, pour le service intérieur, sous le vestibule d'entrée, par un escalier tournant, d'un mètre de largeur, et pour les besoins du dehors, au moyen d'un escalier droit partant

de la cour, pour aboutir à peu de distance du premier, dans l'une des salles basses, qui, au nombre de quatre, de front, formaient cet étage. Chacune d'elles avait une profondeur de neuf mètres sur quatre mètres cinquante de largeur, à l'exception de celle dans laquelle aboutissaient les deux escaliers, qui était de dimensions plus restreintes. (2)

En pénétrant dans la tour de droite, donnant accès aux étages supérieurs de la défense du château, on rencontrait un couloir étroit conduisant à un escalier par lequel on descendait aux étages souterrains et aux galeries inférieures en communication avec les poternes des chemins de ronde de *la braye*.

Au nord, un vaste pavillon dont la façade extérieure était de forme cylindrique, renfermait les cuisines, les écuries, une salle d'armes et des magasins d'approvisionnements. Six grandes salles basses, dont trois existent encore actuellement, formaient, en quelque sorte, le rez-de-chaussée de cette partie de la forteresse, à plusieurs mètres au-dessus du niveau des fossés. Ces salles assez élevées et voûtées en berceau avaient une surface de six à sept mètres de profondeur et de cinq à six mètres de largeur; l'air et la lumière y pénétraient, à grand peine, par de longs soupiraux donnant sur les fossés.

On descendait de la cour du château dans ces salles basses, au moyen d'un escalier d'une cinquantaine de marches qui aboutissait à un couloir, à droite duquel se trouvait un passage conduisant à une tour destinée à mettre les défenseurs du château en communication avec les étages supérieurs de cet important pavillon. Dans la première des salles basses, non loin du passage de la tour, se trouvait un puits qui a

été comblé, mais dont on retrouve encore l'orifice dans cette partie ruinée de l'édifice. Au-dessous de cet étage, se trouvaient des caves et des souterrains dont les issues ont été murées au XVII<sup>e</sup> siècle. (à suivre) E. L.

## UNE PAGE DE MUSIQUE

(Suite)

Les églises de Dammartin ont possédé des orgues depuis plusieurs siècles. L'orgue actuel placé à Notre-Dame, est renfermé dans un buffet qui semble dater du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cet instrument destiné primitivement à l'église Sainte-Marguerite de Paris, où il resta longtemps pour l'accompagnement des chants, fut installé au mois de janvier 1878 par les soins du facteur Cavallé-Coll et joué pour la première fois au service funéraire de M. Berthenet, curé-doyen de la paroisse. Il comprend des tuyaux de différentes grandeurs, dont les uns sont faits en étain fin, d'autres avec un mélange de plomb, de zinc ou d'étain, d'autres en bois, et qui forment un certain nombre de jeux. Les uns sont à bouche ouverte comme les flûtes à bec et sont appelés jeux de fond; les autres portent à leur embouchure des anches, et sont désignés sous le nom de jeux de fantaisie. Il possède un clavier de quatre octaves et demie, et un clavier à pédales d'une octave et demie, mais factice. Les différents jeux qui le composent sont un prestant servant à donner le ton aux voix d'hommes, et à accorder les autres jeux; une trompette de la classe des jeux à anches, dont les tuyaux en étain et d'une forme conique, rendent un son possédant de la force et du mordant; un clairon qui sonne l'octave aigüe des jeux de trompettes auxquels il donne la force qui leur manque; un hautbois au timbre champêtre, naïf et doux; d'une harmonie gracieuse et produisant une grande impression employé en mélodie dans les tons de do, de fa, de sol, de la mineur, de ré mineur et de mi mineur; un bourdon au son très doux d'un effet particulièrement religieux et sonnante une octave plus bas que les jeux ouverts, car l'extrémité supérieure des tuyaux étant bouchée, l'air doit en parcourir deux fois la longueur; une flûte d'une sonorité suffisamment veloutée; enfin une quinte ou nasard sonnante à la quinte du prestant, et en possédant le timbre.

(à suivre)

Jules Couët

## L'AMOUR CHEZ LES DIVERS PEUPLES

Le Français a l'amour gai, spirituel et communicatif. — La Française à l'amour irrésistible, charmeur, inconstant. — L'Anglais a l'amour froid, précis. — L'Anglaise a l'amour romanesque, voyage, éthéré.

L'Italien a l'amour passionné, soupçonneux, rancunier. — L'Italienne a l'amour brûlant, dévot et prêt à rompre.

L'Espagnol a l'amour franc, dévoué et jaloux. — L'Espagnole a l'amour sémillant et volontaire.

L'autrichien a l'amour profond, loyal et positif. — L'autrichienne a l'amour antiplatonique, séduisant et tranquille.

L'Américain a l'amour hardi et pressé. — L'Américaine a l'amour provocant, tyrannique et capricieux.

Le Russe a l'amour mystérieux et fantasque. — La Russe a l'amour tout feu! tout flammes! tout cendres!

Le Turc a l'amour despotique, sensuel et changeant. — L'Odalisque a l'amour passif, résigné et ardent ou meurtrier.

L'Allemand a l'amour lourd, naïf et crédule. — L'Allemande a l'amour sentimental, caressant et roué,

Le belge a l'amour honnête et profond. — La Belge a l'amour sérieux et simple de cœur.

Le Suisse a l'amour timide, bon et candide. — La Suisse a l'amour doux, vertueux et croyant.

Le Suédois a l'amour réservé, poétique et inaltérable. — La Suédoise a l'amour chaste, calme et fidèle.

Comme l'on vantait, devant un natif de la Canebière l'intelligence d'un chien qui va chercher, au kiosque, les journaux de son maître :

Tout ça, fit le Marseillais, c'est de la fadaise! Nous avons à Marseille un chien bien autrement stylé. Dès qu'il voit que quelqu'un dans la maison a mauvaise mine il court chercher le médecin.

Etude de M<sup>e</sup> P. COUCHOT, G<sup>reffe</sup> de la Justice  
de Paix du canton de Dammartin

## VENTE MOBILIÈRE

ET D'UN IMPORTANT MATÉRIEL DE GRAINETIER  
au domicile et à la requête de M. Parfait GAMACHE  
A DAMMARTIN GRANDE RUE No 149

LE DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 1893 A MIDI  
par le ministère de M<sup>e</sup> P. Couchot greffier

### DÉSIGNATION :

Bon mobilier de maison bourgeoise comprenant : Meubles — Literie — Vaisselle, etc et quantité d'autres objets mobiliers.

### MATÉRIEL DE GRAINETIER

1 machine à nettoyer comprenant : 1 manège — 2 chaînes à godets — diverses courroies — 1 colonne en acier — 1 tarare américain avec auget — 1 tarare — 1 cylindre nettoyeur de graines rondes et longues — 2 trémies — 4 brouettes — 1 bascule et ses poids — 1 coffre à avoine — 1 voiture carriole — 1 camion — 1 tombereau — 1 cabriolet à 4 roues.

Délai de paiement : 4 mois 10 0/0 EN SUS

### A VENDRE

Pommes de terre de Hollande, 7 fr. 50 les 100 kilos, saucisses 6 fr. 50, gare Nanteuil-le-Haudouin; rendus à Paris domicile 1 fr. 50 de plus (sacs à vendre).

S'adresser à M. VALADON à Nanteuil-le-Haudouin (Oise).

Envoi échantillon contre mandat de 1 f. 25.

**EXCELLENTE JUMENT**  
de culture et d'attelage. offerte « pour les environs » **gratuitement** pour trois mois, dans bonne ferme ou bonne maison, par M. VALADON à Nanteuil-le-Haudouin (Oise).

à LOUER à DAMMARTIN  
**Maison Bourgeoise**  
avec Jardin, Ecurie et Remise, sise, 3, rue de l'Hôtel-Dieu.

Pour visiter s'adresser même rue, No. 5



CHARRONS DE TERRE ET CHARRONS DE BOIS

A. PÉNIDE à Dammartin  
ANTHRACITE ANGLAIS  
POUR POÊLES MOBILES  
Prix très modérés



**L. ÉTHIS**

HORLOGER, BIJOUTIER  
à DAMMARTIN, (S-&-M)  
81, Grande Rue, 81

Montres en or et argent — Pendules  
Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et réargenteure.

Pièces de précision — Remontage de pendules à l'année.

*Réparations garanties*

**PRIX MODÉRÉS**

La maison se recommande pour les soins apportés aux pièces qui lui sont confiées.

**Achat d'Or et d'Argent**

On peut aussi s'adresser à Saint-Mard chez  
Madame Veuve Ethis

### ARMES

DE LA MANUFACTURE FRANÇAISE  
de ST-ETIENNE (Loire)

Fusils de Chasse - Canons-Fusils -  
Révolvers, etc.

*Projectiles, outillage, accessoires*

### VÉLOCIPÈDES

Bicyclettes « Hirondelles », Tricycles.

*Accessoires et pièces de rechange.*

**VENTE AU COMPTANT OU A TERME**

S'adresser au bureau du Journal pour les commandes et la communication du Catalogue.

**A LOUER** pour le 1<sup>er</sup> février,  
Maison avec jardin à Saint-Mard.

S'adresser au bureau du Journal.

**Directeur-Gérant : E. LEMARIE**

*Imp. E. Lemarié Dammartin.*